



**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 12 Avril 2019

LA POSTE – SERVICES FINANCIERS

DECLARATION PREALABLE CGT : CDSP SERVICES FINANCIERS 21 MARS 2019

Que l'on travaille dans les centres financiers ou les centres nationaux, le mot d'ordre est toujours le même : ne se préoccuper que des activités à forte valeur ajoutée. Le programme « Matisse » que la direction présente aujourd'hui aux organisations syndicales comme une évolution positive pour « gagner en efficacité opérationnelle » ou « pour automatiser des opérations sans valeur ajoutée » tend à baisser la masse salariale sous couvert d'amélioration technique.

LA CGT NE PEUT CAUTIONNER CE PROGRAMME

Entre les termes FTP, FTV, EUTC ou encore Unité Physique, la direction semble oublier que ce sont des agents et cadres, fonctionnaires ou contractuels, hommes ou femmes, qui travaillent pour le groupe La Poste depuis de nombreuses années. La direction ose annoncer -71 emplois sur l'ensemble de la filière SRB (Paris, Lille et Limoges) de la Direction Opérationnelle Paiements.

OU SE SITUE L'HUMAIN POUR LA DIRECTION ? LA CGT VOUS LE DEMANDE ?

La CGT dénonce cette stratégie de destruction de l'emploi de la part d'une entreprise qui ne cesse de faire des bénéfices :

- Un chiffre d'affaires en 2018 en augmentation à 24 699 millions d'€ (24 110 en 2017),
- Un résultat net part du groupe à 798 millions d'€ en 2018

La CGT dénonce cette stratégie :

- Qui conduit à la dégradation de la qualité de service rendu aux usagers.
- Des réorganisations permanentes qui détruisent les conditions de vie et de travail des personnels : formations bâclées, stress, difficultés d'adaptation et manque de reconnaissances professionnelles.

La CGT dénonce également :

☞ La nouvelle étape qui prévoit l'externalisation des activités de traitement du chèque et des activités SOP et SRB des DOM (départements d'Outre-Mer) vers la métropole.

Alors même que la direction dans sa lettre "Excello DOM de Mars 2016" avait promis :

1. Aucun transfert d'activités des DOM vers la métropole,
2. Le maintien de 2 activités de Middle Office à minima dans chaque centre des DOM.

LA DIRECTION NE RESPECTE PAS SES ENGAGEMENTS

La CGT ne peut que le déplorer et ne cautionne en aucun cas ce projet !

COMPTE-RENDU CGT CDSP DES SERVICES FINANCIERS

DU 21 MARS 2019

Réunions de plus 4 heures concernant :

- La trajectoire des Paiements
- Point d'étape Excello DOM
- Point d'étape sur l'activité Assurance des Emprunteurs (ADE) au CNMRT de Bordeaux

Les syndicats CFDT/FO/SUD et CFTC présents ont également fait des déclarations préalables.

La DRH des services financiers (M-H Michon) introduit le document en insistant sur le fait que c'est pour donner de la visibilité au personnel.

Le Directeur de la DOP (D Beillet) explique que le monde des paiements est un monde « qui bouge » notamment avec des filiales telles que « Ma French Bank » ou « Ezyne ».

Les organisations syndicales sont intervenues sur la nécessité d'accompagner le personnel surtout par rapport aux collègues qui ont subi de multiples réorganisations, importance également à la valorisation et la reconnaissance de l'investissement du personnel.

EXCELLO DOM

Les services SRB de Guyane comme de Guadeloupe ont été redimensionnés alors même que la direction savait que ces services allaient disparaître dans les mois à venir.

Les délégués présents des DOM déplorent le manque de dialogue social, c'est un nouveau démantèlement des emplois dans les DOM. Ils ont rappelé que l'acheminement des chèques pouvait être très laborieux, que la clientèle déjà très fragile allait encore devoir subir des retards de traitement. Le personnel devra se réorienter vers les services clients ou SDEV de leur CF respectif. Le service Surendettement lui partant vers Ajaccio.

La direction a rappelé que l'ensemble des personnels des centres financiers des DOM en situation de reclassement bénéficie des engagements prévus dans les accords AMB3.

Elle a également dit que cette CDSP n'avait pas vocation à donner de la visibilité au-delà de 2020 alors que FO demandait si à terme la direction ne souhaitait pas avoir un seul et unique Centre Financier dans les Antilles ?

Les chèques de la Réunion seront traités par DOCAPOST Réunion. Pourquoi n'avoir pas pris la même décision pour l'ensemble des DOM ? Les autres iront à Docapost La Courneuve.

Au problème d'acheminement et de délais de traitement, la direction s'est voulue rassurante en expliquant que l'ensemble des chèques serait scanné dans les bureaux de poste ou dans les CF avant de partir pour la métropole. **Quid pour les chèques non endossés ou mal endossés ; les services SIC et DSCS qui géreront les réclamations continueront donc à avoir de beaux jours devant eux !!!**

En attendant le 1^{er} trimestre 2020, la direction va mettre en place une communication envers les clients car les pratiques sont très différentes.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT DEMANDE QU'UN POINT SOIT FAIT PAR RAPPORT AUX PARCOURS QUALIFIANTS DEJA EFFECTUES EN GUADELOUPE NOTAMMENT ET QUI N'AURAIENT PAS TOUCHE LES PRIMES ASSOCIEES.

LA TRAJECTOIRE DES PAIEMENTS

	Site	Effectifs au 31/12/2018	Evolution des besoins 2019 et T1 2020	Départs naturels 2019	Départs naturels 2020	Volume de reclassement	Opportunités Identifiées
	Lille	31,2	-11,9	2	2	8,2	9
SRB	Limoges	48,3	-20,1	2	5	13,1	13
	Paris	60,6	-16	6	10	0	1
Total		140,1	-48	10	17	21,3	23

La CGT a demandé quelles activités du SRB seraient impactées par l'automatisation dès le 2ème trimestre 2019 ?

- **Les réponses engagées par la direction telles que : « lettre crédit, clôture de compte petit montant, virements spécifiques, LAVI, Outil Saisie Attribution » n'ont pas convaincu la CGT.**

En effet, certaines de ces automatisations sont déjà effectuées notamment sur le SRB de Limoges.

La CGT a également rappelé que les automatisations parfois pouvaient tomber en panne : exemple du robot qui gère une des lignes du bouclage LAVI en rade depuis 3 semaines !!!

- Réponse du tac au tac de la direction : « il re fonctionne » !

« Matisse », étant une plateforme de Système d'Information en partenariat avec la Société générale, sera mise en place dans les centres financiers mais aussi dans les centres nationaux. Cela se fera par étape et non par Big Bang. Le document ne nous mentionne pas quel sera le premier site pilote... par contre, le document nous présente la coupe dans la masse salariale !!!!

Sur quelles données la direction s'appuie-t-elle pour être sûre que dans les SRB les besoins en personnels doivent diminuer ?

- Pas de réponses....

La CGT a demandé sur quels critères ils pouvaient affirmer autant de départs naturels en 2019 et 2020.

- Réponse : c'est un pourcentage (à priori 20%) des personnels en situation de prétendre à partir en TPAS ou en retraite.

La direction n'a eu de cesse de nous rappeler l'importance du dialogue social, ce doit être pour cette raison que dès vendredi 22 mars des annonces au personnel ont été faites sous forme de présentation du programme avant même la tenue de la CDSP locale qui aura lieu le 1er avril !!! à Limoges.

- La direction annonce la création de 13 postes aux directions clientèles PPH et PMO dans le même temps, et le renfort du SIC de Lille à hauteur de 9 postes. Comme par hasard, le même chiffre que de personnel en reclassement !!!

La CGT est intervenue sur les difficultés du personnel qui subissent des reclassements dans des temps très courts.

- Les activités SRB et SOP de Guadeloupe, Martinique et Guyane sont intégrées dans les chiffres que la direction nous a communiqués. Même si l'arbitrage de quel SRB n'est pas encore acté. Par contre, actuellement les services SRB et SOP des DOM comptent un total de 26 personnes. Voyez par vous-même la casse de la masse salariale : 26 personnes des DOM que nous ne retrouvons ni en plus dans les SRB ni dans les SOP de la DOP + 23 reclassements + 27 départs naturels.

L'ACTIVITE ASSURANCE DES EMPRUNTEURS (ADE) AU CNMRT DE BORDEAUX

Question 1 : *Quelle est la classification du poste ? Car aujourd'hui l'effectif est de 7 intérimaires, 3 CDD et contrairement à ce qui est écrit dans le document de séance, il y a 6 II-3 et 2 II-2.*

Réponse 1 : *C'est des postes de Chargés de Clientèle. Pas de réponse précise pour la classification du poste.*

Question 2 : *Allons-nous être rattachés au NOD CF Bordeaux ?*

Réponse 2 : *Activité middle office. ADE restera une structuré dédiée. On est encore en phase de montée en compétence avec une vision plus précise mi août. Toujours en attente au sujet des outils et des besoins en fonction de la charge.*

Question 3 : *Qu'en est-il de la prime d'évolution d'activité ?*

Réponse 3 : *à l'étude*

Question 4 : *A quoi peuvent s'attendre les intérimaires ?*

Réponse 4 : *LBP a fait le choix FTV pour mesurer l'activité réelle et éviter les reclassements successifs !!!*

Question 5 : *La RVB ?*

Réponse 5 : *Incertitude sur le 1^{er} quadrimestre : en réflexion.*

Interrogation CFDT : *LBP va-t-elle être offensive ?*

Réponse : *LBP ne souhaite pas réveiller des clients qui n'y avaient pas pensé.*

INFORMATION ET VICTOIRE DE DERNIERE MINUTE

OK pour la prime de 1000 € seulement pour les agents en poste réellement au CNMRT



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso) → pro

Grade/Classification Métier

Service/Bureau (nom et adresse)